

Informations utiles



CENTRE DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT 3/11 ANS

WEDNESDAY

Inscription des mercredis
sur le portail famille



INFORMATIONS

Les SITES

Les accueils MERCREDI sont ouverts sur le site de HESINGUE et de HEGENHEIM tous les mercredis de l'année scolaire hors vacances.

Voici les adresses :



Hésingue



21 Rue du Général de Gaulle, 68220 HESINGUE
03 89 89 83 24



Hégenheim



9 rue de Hagenthal, 68220 HEGENHEIM
Entrée Rue du Moulin
03 89 70 91 05

Les HORAIRES du MERCREDI

Les inscriptions se font à la journée ou en 1/2 journée, avec ou sans repas.

Accueil des enfants le matin : de 7h50 à 10h00. En cas de sortie, les précisions vous seront données par voie d'affichage ou sur le programme.

Départ des enfants le soir : de 17h00 à 18h30

Les FORMULES d'INSCRIPTION

- Matin : 7h50 - 12h00
- Matin + repas : 7h50 - 13h30
- Après-midi : 13h30-18h30
- Repas + après-midi : 12h00 - 18h30
- Journée : 7h50 - 18h30



ATTENTION

Le non-respect des horaires (**arrivée anticipée ou départ après le créneau de réservation**) implique l'acceptation d'une **majoration de 8€ par 1/2heure entamée et par enfant.**

Les RESPONSABLES

Organisateur : Association Jeunesse et Avenir - Centre Aéré Hégenheim, 9, rue de Hagenthal, 68220 HEGENHEIM représentée par son président, Samuel RUNSER (samuel.runser@jeunesse-et-avenir.com)

Direction HEGENHEIM : LEONARDO Michaël - DAVERIO Damaris

Direction HESINGUE : TOUSSAINT Charlotte - PAPAIAK Gaëlle

Animateurs : Nos équipes d'animation périscolaire assureront l'encadrement des enfants tout au long de la journée.

Les PRESTATIONS

Bricolages, jeux, sport, cuisine, balades, sorties et intervenants rythmeront notre programmation. En fonction de l'organisation des journées, un coin sieste est disponible pour les plus petits.

Les REPAS « All Inclusive »

Petits déjeuners : Ils sont proposés entre 8h00 et 9h00 à la demande des enfants.

Repas de midi : Préparés par la société Les Petites Papilles, ils sont pris entre 12h00 et 13h00.

Goûters: Compris dans notre prestation, ils sont proposés vers 16h00.

Le PRIX

Le tarif est déterminé en fonction des ressources des familles et du lieu de domiciliation des enfants.

Les tarifs sont consultables sur notre site internet.

INSCRIPTION : Mode d'emploi

1. Définir le site d'accueil de votre enfant.
2. Choisir les mercredis qui vous intéresse(nt) : occasionnelle ou à l'année, 1/2 journée avec ou sans repas selon les disponibilités
3. Vous connecter sur le portail famille et procéder à votre inscription*.
4. Le paiement permet de valider l'inscription.
5. Dans tous les cas une confirmation d'inscription est transmis à la famille.

***ATTENTION** : nous rappelons que pour faire une inscription par le biais du portail famille, **certains documents sont obligatoires** et qu'il est **IMPERATIF de vérifier que tous les champs d'informations ont été complétés et les documents obligatoires (attestation d'assurance extrascolaire et justificatif de domicile (facture)) enregistrés.**

Veillez noter que les documents doivent être validés pour vous permettre de faire une inscription et que le délais de validation est de 48h.

***** Pour toute place validée le règlement intérieur s'applique en cas d'annulation.***



Habiter Hégenheim, Hésingue ou Buschwiller vous permet de vous inscrire sur l'ensemble des sites mais ne vous garantit pas une place. Le nombre de places est limité et les inscriptions se font uniquement par le biais du portail famille en fonction des places disponibles.

Aucune inscription papier ne sera prise en considération